

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du LUNDI 10 MARS 2014 à 20 H 30

Étaient présents : MM. GORSE Jacques, BOURRE Lionel, CAUSSANEL Vincent, CAVALIE Sylvain, FAU Christian, MAGNE Gérard, ROUQUETTE Lydie, SALAÛN Cyril, SEGALA Michèle, TRIVIAUX Patrick.

Absent : M. PONS Samuel

Secrétaire : M. Gérard MAGNE

1) Approbation du procès verbal de la précédente réunion

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

2) Etude et Vote des Comptes Administratifs 2013

Gérard MAGNE présente le compte administratif de l'exercice 2013 (le Maire s'étant retiré pour le vote). Le Conseil Municipal approuve celui-ci à l'unanimité, lequel se résume ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		124 578.73		7 266.36		131 845.09
Opérations de l'Exercice	142 306.03	170 269.78	30 585.75	73 774.02	172 891.78	244 043.80
Totaux	142 306.03	294 848.51	30 585.75	81 040.38	172 891.78	375 888.89
Résultats de Clôture		152 542.48		50 454.63		202 997.11
Restes à Réaliser			114 470.00		114 470.00	
TOTAUXCUMULES		152 542.48	114 470.00	50 454.63	114 470.00	202 997.11
Résultats définitifs		152 542.48	64 015.37			88 527.11

De même, le compte administratif de l'exercice 2013 du Budget « Lotissement » est approuvé à l'unanimité, lequel se résume ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés			46 363.04		46 363.04	
Opérations de l'Exercice	46 924.73	77 832.88	/	46 363.04	46 924.73	124 195.92
Totaux	46 924.73	77 832.88	46 363.04	46 363.04	93 287.77	124 195.92

Résultats de Clôture	/	30 908.15	/	/		30 908.15
Restes à Réaliser			/	/	/	/
TOTAUXCUMULES		30 908.15				30 908.15
Résultats définitifs		30 908.15				30 908.15

3) Approbation des Comptes de Gestion 2013

Les comptes de Gestion de l'exercice 2013, dressés par Mme Carroussel, receveur municipal, faisant apparaître les mêmes résultats et n'appelant aucune observation, sont adoptés à l'unanimité.

4) Affectation des Résultats 2013

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2013 (budget principal), considérant :

- le résultat de fonctionnement antérieur reporté :	+ 124 578.73 €
- le solde d'exécution de la section de fonctionnement au 31/12/2013	+ 27 963.75 €
- le résultat d'exploitation cumulé :	+ 152 542.48 €
- le résultat d'investissement antérieur reporté :	+ 7 266.36 €
- le solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2013 :	+ 43 188.27 €
- le résultat d'investissement cumulé :	+ 50 454.63 €
- les programmes restant à réaliser en dépenses :	114 470.00 €

Le Conseil Municipal statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation,

Décide :

- d'affecter une partie du résultat d'exploitation à la couverture des programmes restant à réaliser au compte 1068, soit	64 015.37 €
- de reporter l'excédent d'exploitation cumulé à la ligne 002 du Budget 2014, soit	88 527.11 €

5) Aménagement des Abords de l'Abribus

Après avoir pris connaissance des devis de la SAT de Lissac-et-Mouret et de l'entreprise SALAÛN pour l'aménagement des abords de l'abribus, comprenant un décapage du terrain, la mise en place et le compactage de stérile, afin d'uniformiser le site, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise SALAÛN, moins disant, pour un montant de travaux de 2 435 € HT. Ces travaux devront être réalisés dans la 1^{ère} quinzaine de juillet.

6) Questions diverses

► *Réhabilitation ancien presbytère* : Information concernant la réponse donnée par la Communauté de Communes du Grand Figeac sur une demande de prise en charge de la maîtrise d'ouvrage ou un financement de cette opération. Ces compétences ne sont pas étendues pour l'instant aux nouveaux territoires de la communauté de communes.

► *Logement Mairie* : Le locataire du logement de la mairie a donné va quitter l'appartement au 31 mars prochain. La commune recherche de nouveaux locataires.
